



HAL
open science

Composer avec une intimité déniée : demandeurs d'asile en France et en Allemagne

Audran Aulanier

► **To cite this version:**

Audran Aulanier. Composer avec une intimité déniée : demandeurs d'asile en France et en Allemagne. Genre, sexualité & société, 2021, Intimités, 26, 10.4000/gss.6872 . hal-03466416

HAL Id: hal-03466416

<https://hal.science/hal-03466416>

Submitted on 5 Dec 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Composer avec une intimité déniée : demandeurs d'asile en France et en Allemagne

Habitabilité précaire, masculinité exclue, identité fragilisée

Dealing with denied intimacy. Precarious Habitability, Excluded Masculinity and Weakened Identity among Asylum Seekers in France and Germany

Audran Aulanier



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/gss/6872>

DOI : 10.4000/gss.6872

ISSN : 2104-3736

Éditeur

IRIS-EHESS

Ce document vous est offert par Université de Lille



Référence électronique

Audran Aulanier, « Composer avec une intimité déniée : demandeurs d'asile en France et en Allemagne », *Genre, sexualité & société* [En ligne], 26 | Automne 2021, mis en ligne le 01 décembre 2021, consulté le 05 décembre 2021. URL : <http://journals.openedition.org/gss/6872> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/gss.6872>

Ce document a été généré automatiquement le 5 décembre 2021.



Genre, sexualité et société est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Composer avec une intimité déniée : demandeurs d'asile en France et en Allemagne

Habitabilité précaire, masculinité exclue, identité fragilisée

*Dealing with denied intimacy. Precarious Habitability, Excluded Masculinity
and Weakened Identity among Asylum Seekers in France and Germany*

Audran Aulanier

- 1 22 novembre 2018. J'ai rendez-vous avec Hassen¹ vers treize heures. Deux jours auparavant, nous avons prévu de passer l'après-midi ensemble, d'aller marcher puis boire un thé chez moi. Je le retrouve devant le *Erstaufnahmestelle*² où il est hébergé avec environ 700 autres demandeurs d'asile. Il ne se sent pas bien, épuisé par une nuit sans sommeil. Dans le centre d'accueil, le bruit est permanent. Cette nuit-là, des policiers sont venus chercher un demandeur sous le coup d'un avis d'expulsion après le rejet de sa demande d'asile. Au milieu de la nuit, vers deux heures du matin, des cris sont venus des chambres voisines alors qu'il commençait tout juste à trouver le sommeil. Puis le portable d'un de ses co-hébergés a sonné durant de longues minutes à sept heures, l'empêchant là encore de trouver du repos. « On peut d'abord aller chez toi ? », me demande-t-il. Nous marchons une vingtaine de minutes, dans le silence et le froid d'un jeudi après-midi d'automne. En arrivant, je prépare un thé puis nous nous installons dans le salon. Mes colocataires sont au travail, la maison est calme ; nous discutons de manière informelle³.

Je te jure, ça fait du bien d'être ici, il y a des jours, c'est pas possible. Parfois je regarde sur Facebook, les gens disent que les migrants sont fainéants. Je rajoute des commentaires à chaque fois pour expliquer. Peut-être que si c'est toi qui expliques ça sera mieux... On peut pas travailler, mais on est quand même fatigué. Les gens qui travaillent ils peuvent se payer un appartement, ils ont leur chambre avec leur femme. Quand ils rentrent, ils peuvent manger puis se coucher. Moi je dors pas ; mais personne dort bien ici. Tu es fatigué de rien faire, et puis on te dérange tout le temps.

Pour obtenir du silence, la seule solution est de marcher dans des rues peu fréquentées ou de trouver des bancs où se reposer quelques minutes ou quelques heures, dans des squares ou des parcs. « Au campo⁴, tu n'es jamais tout seul, c'est vraiment un problème », conclut Hassen.

- 2 Les demandeurs « accueillis » dans les pays européens pendant la durée de leur procédure de demande d'asile se voient en effet largement empêchés de trouver un lieu où avoir une vie *privée*, à l'abri du regard des autres et de l'institution. De même que leur temporalité est largement prescrite par l'administration – ce qui rend compliqué le fait d'espérer un *temps à soi* (Aulanier, 2021a) –, obtenir un *espace à soi*, pouvoir l'habiter (Breviglieri, 2002 ; 2006a ; 2012) reste souvent un espoir vain. Le résultat de la procédure d'asile et la hantise (Stavo-Debaugue, 2012b) de ne pas obtenir de « papiers » restent toujours en arrière-plan et compliquent la possibilité de se sentir « chez soi » et de se reconstruire à partir d'un espace privé. Certains, comme Hassen, sont également affectés par les discours médiatiques et les commentaires sur les réseaux sociaux qui condamnent la présence de migrants. Cette impression de publicisation de sa vie à travers les écrans accentue son impression de n'être « jamais tout seul » : même dans son lit, quand il surfe sur son téléphone portable, « on » parle de lui, ce qui renforce le sentiment de ne pas être à sa place. Cette impression de n'être jamais dans un espace privé s'accompagne paradoxalement d'un sentiment de solitude et de difficultés à rencontrer des personnes hors de la sphère de l'asile.

- 3 Face à cette condition se trouve l'image idéalisée d'une « vie normale » – comme le disent beaucoup de demandeurs. Cette normalité espérée prend notamment la forme d'une projection vers un lieu qui serait réellement habitable et permettrait de se (re)constituer une sphère intime. C'est qu'en effet, avoir à sa disposition le lieu d'une intimité minimale – et surtout pouvoir l'investir et l'habiter – constitue l'une des conditions d'un « maintien de soi en public ». J'emprunte cette expression aux travaux de Marc Breviglieri ; je pars notamment des deux citations suivantes :

L'habiter fonde et livre des manières durables et spécifiques de se rendre disponible le monde familial. Si le maniement tâtonnant et exploratoire des choses familières a permis de développer des savoirs et des alliances intimes, des habiletés qui, pour certaines, sauront trouver une reconnaissance publique, il a ainsi pétri un sens identitaire que nous pouvons nommer personnalité. C'est ce sens qui permet, cette fois-là, de répondre assurément, et dans une certaine direction, à la question : « qui es-tu ? » (Breviglieri, 2006a, 10)

- 4 Ce passage insiste sur le lien essentiel entre l'habiter et l'identité : le pouvoir de se définir soi implique d'éprouver le monde familial, dans toute sa corporalité. Par là, l'accent est aussi mis sur le rapport dynamique entre l'intime et le public, qui est fondamental. Jean-François Laé écrit par exemple que l'intimité est « une sphère où les paroles et les actes n'ont pas de conséquences sociales » (2003, 140).

C'est l'usage familial des choses habituelles qui, progressivement, meuble et fonde un noyau d'habitation qui, pour commencer, est un noyau de stabilité et de confiance pour la personne. Ces choses familières, *humaines et non humaines*, forment aussi, et par la même occasion un noyau d'identification pour la personne dans la mesure où elle se reconnaît en elles, où elle peut se sentir enveloppée, portée ou étoffée par elles (Breviglieri, 2006a, 9, je souligne).

- 5 Ici, on comprend que, pour définir l'habitabilité d'un lieu, il faut prendre en compte à la fois le maniement des choses, les odeurs que l'on sent, les bruits que l'on écoute et les relations qu'on lie avec des amis, avec un compagnon ou une compagne, avec ses enfants. Plus généralement, il s'agit donc de l'importance de la corporalité, des

manières d'engager son corps dans l'espace et dans le monde. En cela, pour mes enquêtés, majoritairement des hommes, la sexualité tient une place importante. En effet, la masculinité hégémonique comprend « des actions "positives", comme ramener un salaire à la maison, entretenir une relation sexuelle et être père » (Connell et Messerschmidt, 2015, 167). Le fait que la sexualité soit occultée dans les institutions d'accueil se combine à l'absence de travail pour empêcher un rapport dynamique entre le privé et le public et contribuer à l'impression de voir leur masculinité exclue de toute légitimité (Spindler, 2017).

- 6 Pour étudier les problèmes liés à une intimité déniée, je m'inscrirai pour partie dans la continuité d'études sur l'hébergement au quotidien. Je pense en particulier à Carolina Kobelinsky (2010, 2012a, 2014) et Camille Schmoll (2020), qui sont parmi les seules à avoir explicitement abordé les conditions de vie dans les lieux d'« accueil » pour demandeuses et demandeurs d'asile. En plus de cette perspective centrée sur le quotidien des demandeurs d'asile, j'analyserai le terrain à l'aide d'éléments analytiques empruntés à la sociologie des masculinités pour montrer que la dénégarion de la sexualité des demandeurs affecte leur capacité à se subjectiver en tant qu'hommes et fait partie intégrante des difficultés qu'ils subissent au quotidien. Contrairement à la littérature en allemand (Scheibelhofer, 2019, 2020 ; Schneider & Stuber, 2019 ; Spindler, 2017) ou en anglais (Griffiths, 2015)⁵, il n'a (à ma connaissance) encore jamais été spécifiquement question de la masculinité des demandeurs d'asile dans la littérature en français et cet article propose donc d'explorer le sujet. Mon enquête porte sur la vie dans les institutions d'accueil et, puisque je fais discuter les littératures sur l'habiter et les masculinités, je me concentrerai uniquement sur les injonctions des sociétés d'accueil à l'égard des hommes demandeurs d'asile en France et en Allemagne ; et pas sur la construction antérieure de la masculinité des enquêtés⁶.
- 7 Cet article se structurera autour de deux mouvements principaux. Je décrirai d'abord différentes situations qui montrent que les demandeurs ne peuvent pas bénéficier d'une sphère intime en dehors du monde de l'asile. Quelques « tactiques » pour reconstruire une sphère intime seront néanmoins abordées. Même si passer complètement outre le contrôle que l'institution impose sur les corps et les conduites est impossible, les demandeurs ne manquent pas d'inventivité pour faire face et continuer à espérer. Puis, rétrécissant la focale de l'habiter et me concentrant davantage sur les relations (leur effectivité, leur absence, leurs limites), je m'attarderai sur l'occultation de la sexualité dans les institutions d'accueil, montrant que ce processus participe d'une dénégarion de la masculinité des demandeurs.

Ce texte s'appuie sur une enquête menée entre novembre 2017 et décembre 2019 en France et en Allemagne. L'enquête, réalisée dans le cadre d'une thèse, porte sur la vie quotidienne des demandeurs d'asile. J'ai mené une trentaine d'entretiens semi-directifs avec des demandeurs d'asile (dont sept avec des femmes, peu évoqués ici), d'une durée variant entre cinquante minutes et deux heures vingt-cinq. Les thèmes évoqués étaient principalement les activités quotidiennes, les relations personnelles, la perception de l'administration et des lieux d'habitation. En outre, j'ai fait une dizaine d'entretiens avec des travailleurs sociaux, eu de nombreuses conversations informelles avec eux et observé plus de 250 rendez-vous entre eux et les demandeurs dans trois centres d'accueil. En France, je les ai également accompagnés lors de visites à domicile, dans un CADA comptant des hébergements diffus⁷. Cela m'a permis de comprendre – outre les modalités de

préparation au passage devant les institutions de l'asile, non traitées ici – le rapport au règlement intérieur et les manières dont les règles se transmettent aux demandeurs, le rôle des travailleurs sociaux pour la vie quotidienne, et d'observer les relations interpersonnelles qu'ils avaient avec les demandeurs. Cet accès dans ces centres, donné à chaque fois par l'équipe de travail social, m'a permis de mener une ethnographie de la vie quotidienne sur laquelle je m'appuierai largement ici. Enfin, j'ai eu un contact régulier avec une dizaine de demandeurs d'asile, tous des hommes, pendant plusieurs mois. Cela m'a permis de les suivre dans leurs déplacements quotidiens, de passer du temps avec eux dans leur logement, de manger avec eux, etc. Ainsi, j'ai pu découvrir par moi-même des endroits que d'autres m'avaient beaucoup décrits et évoquer des sujets plus intimes que dans les entretiens, par la proximité qui découlait de ces longs moments passés ensemble et de ces SMS, messages WhatsApp ou Messenger régulièrement échangés. Ils pouvaient me parler plus facilement de ce qu'ils ressentaient – et parfois au moment même où ils le ressentaient – lorsqu'ils parcouraient la ville, se noyaient dans la foule aux alentours de la gare, mangeaient avec des amis ou étaient seuls.

L'impossible engagement dans l'espace : hébergements inhabitables

- 8 Il faut commencer par rappeler une évidence : le demandeur d'asile est un migrant. En ce sens, il n'a plus de foyer et rien « ne remplacera jamais ce qui est définitivement perdu, sa terre natale » (Laacher, 2007, 185). Malgré les difficultés qui ont rendu le départ inéluctable, reste le souvenir d'un lieu qui procurait « un certain ancrage phénoménal du corps, nourri par une matrice d'expériences familiales, un foyer d'émotions sécurisantes procurées dans l'intimité du chez soi » (Breviglieri, 2010, 63). Pour pouvoir se projeter dans le futur, il faut (re)trouver un lieu habitable. Les institutions d'accueil ne permettent cela que très difficilement, en raison d'un double mouvement paradoxal qui tout à la fois sépare du monde extérieur (Täubig, 2019, 347) et publicise constamment le quotidien, empêchant la constitution d'un lieu intime. Or, sans un tel lieu, le maintien de soi en public est difficile et l'*engagement* dans une relation (qu'elle soit amicale, amoureuse ou même professionnelle) est menacé.

Quand l'intranquillité rappelle l'absence d'intimité

Je vais avec une assistance sociale du CADA dans une colocation de trois demandeurs d'asile, qui fait partie du parc de diffus que l'association gère. Elle a convoqué une réunion avec les trois demandeurs qui y sont hébergés pour « mettre les choses à plat » au sein de la colocation. Un des demandeurs se serait plaint qu'un autre « hébergeait », c'est-à-dire accueillait d'autres personnes certaines nuits, ce que le règlement intérieur du CADA interdit. L'ambiance n'est pas au beau fixe entre les trois colocataires. La question de la vaisselle est abordée ; de même que celle du bruit, certains ayant des horaires décalés. Au cours de la conversation, les noms sont rarement prononcés, l'assistance sociale essaie d'intervenir avec tact en relevant les problèmes et en suggérant des solutions « de bon sens », dit-elle, plutôt que de nommer un demandeur en particulier. Il en va de même pour les deux demandeurs présents, qui après avoir insisté sur l'absence du troisième s'efforcent de soulever des problématiques générales. Celui qui s'est plaint à plusieurs reprises

à l'assistante sociale du comportement des autres fait plutôt profil bas, même s'il y a quelques hausses de voix. À la fin de la réunion, tout le monde semble se quitter « bons amis », Mohamed nous promet un couscous pour notre prochaine visite... (journal de terrain, novembre 2019)

- 9 Quelques jours après cette scène, je discute avec Mohamed, qui revient spontanément sur notre visite dans la colocation. Parlant de l'assistante sociale, il explique qu'elle « est un peu comme [leur] maman. [...] Elle veut que tout se passe bien, qu'on ne fasse pas de désordre. Bon, elle est très gentille. [...] Mais tu n'es jamais paisible, sans penser que lui ou lui va lui dire quelque chose, va appeler là-bas [au bureau du CADA] pour dire oui ça va pas, lui il fait ça, tu vois... ». Malgré le fait qu'il soit hébergé et que son entente avec le personnel du CADA soit plutôt bonne, Mohamed ne se sent « jamais paisible ». Il conclut notre discussion en m'expliquant qu'il s'est renseigné : « pour être chez-moi, je dois avoir un travail, un vrai, c'est pourquoi je travaille déjà sur les marchés. Mais ça n'est pas un vrai travail. Quand je serai chez moi, il y aura plus de réunions, je serai vraiment chez moi, indépendant en fait. » Même quand l'intranquillité quotidienne est relative – il a sa chambre dans une colocation de seulement trois personnes, il s'entend plutôt bien avec son assistante sociale –, une forme de pression corporelle et psychique se fait jour et rappelle sans cesse que le lieu de vie quotidien ne peut être complètement habité.
- 10 En Allemagne, le gigantisme des centres de premier accueil⁸ accentue cette intranquillité. Comme l'explique Yusuf, « t'as du bruit, un peu ou beaucoup, tout le temps. Mais jamais pas de bruit. Tu sais, tu n'es jamais en sécurité, jamais pas fatigué. Tu ne peux pas prendre un break » (entretien en anglais, décembre 2018). Même dans des centres plus petits, le bruit peut se faire pesant jusqu'à devenir insupportable. En France⁹, dans les foyers d'urgence de droit commun notamment, la cohabitation avec d'autres populations vulnérables peut être difficile à vivre. Daouda, qui est aussi étudiant en droit, se plaint de « deux alcooliques, des SDF », ses voisins de chambre, qui parlent fort et l'empêchent de réviser ses cours. Dans le centre de second accueil en Allemagne, la plupart de ceux qui travaillent vilipendent « les Gambiens », qui écouteront de la musique « à fond » sans se soucier des autres habitants. En plus, déclare Muhammad, « ils fument de l'herbe dans les chambres, l'alarme sonne, les pompiers viennent, il faut sortir, après les policiers parfois ils regardent les chambres, parce que ça sent » (entretien en allemand, juillet 2019). Le repos est impossible, la proximité des autres hébergés rend la moindre de leurs actions potentiellement gênante : aucune action n'est sans conséquence. Il suffit que quelqu'un parle au téléphone, écoute de la musique, se mette à cuisiner ou même ronfle pour briser un infime moment de tranquillité. La nuit venue, la situation n'est que rarement propice à l'endormissement. Que ce soit en centre collectif ou dans des appartements diffus, souvent situés dans des barres d'immeubles présentant des qualités d'isolation phonique minces, le bruit reste présent jusqu'à une heure très avancée. Jamais le lieu ne s'offre réellement au sommeil. On retrouve ici des descriptions caractéristiques d'une situation de mal-logement, comme l'est la cité Kallisté à Marseille, où a enquêté Arianna Cecconi. Comme cette cité, les centres d'accueil de demandeurs d'asile « n'aident pas à se sentir en sécurité et à s'abandonner au sommeil. Les appartements n'assurent pas leur fonction de protection vis-à-vis de l'extérieur. La frontière entre le dedans et le dehors devient poreuse, le froid, l'humidité, les bruits et les cris des voisins sont encore plus envahissants et moins supportables la nuit » (Cecconi, 2020, 99).

- 11 Il est cependant parfois possible de faire face en déplaçant le lieu de l'intime, c'est-à-dire en s'aménageant une sphère propice au repos, à différents usages du corps. En déplaçant le lieu de l'intime de là où il devrait se donner sans réserve (dans un lieu *habité*) à une sphère resserrée, on tend parfois à s'isoler davantage, dans une sorte de compression sur le privé, mais cette compression procure une forme de tranquillité qui permet de récupérer. Ce déplacement est une forme d'aménagement de l'espace qui peut être tantôt très concret (trouver un autre endroit, mettre des rideaux autour de son lit, etc.), tantôt plus figuré, comme Mike qui s'isole en écoutant de la musique au casque : « J'écoute du rap US pour me mettre un peu d'ambiance tu vois, dit-il [*en anglais*], et c'est bien fort, t'entends pas le gros qui ronfle ou les gens qui crient dans le couloir en fait. [...] Je te jure t'es tout le temps dérangé, tu peux pas faire comme tu veux. Donc ça soulage en fait la musique. » Si sa sphère intime se réduit ici au « rap US » qu'il écoute, elle a le mérite de le soulager, de faire passer le temps en pensant à autre chose. Son espace sensoriel, empli d'une musique au plus haut volume, est momentanément détaché de l'espace institutionnel.
- 12 En plus du bruit, il est également difficile de s'approprier l'espace en raison du mauvais état général du lieu. Dans le centre allemand, une partie des plafonds s'écroule à cause de l'humidité ou de fuites ; des seaux sont installés, faute de mieux. L'hiver, avec le chauffage au maximum, les chambres sentent vraiment mauvais, entre humidité et odeur de saleté qui ne s'évacue pas à cause du manque d'aération. Les odeurs des autres sont difficiles à endurer. Hassen ne supporte plus les odeurs de pied. Il m'explique qu'il doit quitter la chambre ou ouvrir la fenêtre en grand, même l'hiver. Il trouve ainsi des parades au dégoût qui trouble l'habitabilité de sa chambre. Malgré tout, il n'y a pas grand-chose d'autre à faire qu'attendre que l'odeur s'en aille. « L'intrusion olfactive, presque irrépessible, évoqu[e] cette passivité physique » (Memmi, Raveneau et Taïeb, 2016, 22-23) déjà omniprésente dans le quotidien des demandeurs : ce n'est pas son odeur ou celle de ses proches, à laquelle on peut s'habituer, mais l'odeur de l'Autre, intrusive.
- 13 Dans les institutions d'accueil collectif des demandeurs d'asile, les possibilités d'aménager son espace de vie restent particulièrement restreintes. Au-delà de la surexposition aux autres, la pression de l'intranquillité se manifeste aussi par les difficultés à manger ce que l'on aime. Si la possession de plaques de cuisson ou de four à micro-ondes, interdite par les règlements, est parfois tolérée, l'absence de véritable cuisine ne donne pas le loisir de passer du temps à préparer des repas et de retrouver par là certaines odeurs familières depuis l'enfance. Quand une cuisine collective est disponible, le caractère commun de celle-ci pose problème. D'une part, le temps disponible est limité par les besoins des autres résidents¹⁰ ; d'autre part, la possibilité de bien recevoir est limitée. Mahmoud insiste ainsi sur l'absence de cuisine personnelle lorsqu'il m'invite à manger dans sa chambre – dans le centre de second accueil où il vit – et qu'il doit me laisser seul une trentaine de minutes pour descendre cuisiner. « Mon rêve, c'est de voir la table depuis la cuisine. Et de discuter en cuisinant. Au restaurant [où il travaille], c'est normal que la cuisine soit loin, mais là c'est dur de te laisser seul... Ce n'est pas un vrai accueil. »
- 14 En somme, dans les centres d'accueil collectifs, l'attention est perpétuellement suscitée, à tel point qu'il devient impossible de la diriger volontairement. En temps normal, l'attention est un « événement double : *quelque chose me frappe – moi, je fais attention* » (Waldenfels, 2010, 34). L'intranquillité permanente écartèle les deux pôles de

l'attention : ce qui frappe le soi ne peut plus être encaissé (Stavo-Debaugé, 2012a) par celui-ci, l'attention est aiguillée en permanence vers l'absence de lieu à soi puis, *in fine*, vers la *condition* de demandeur d'asile et son caractère incertain. Un des paradigmes de cette attention aiguillée par le système de l'asile est représenté par les *pensées* qui viennent et qui empêchent de dormir. Travailler, faire du bénévolat, du sport, s'occuper sont de multiples façons d'échapper aux « pensées ». Mais au moment de se coucher, plus rien ne vient empêcher l'esprit de redevenir attentif à la procédure d'asile. Comme je l'ai proposé ailleurs (Aulanier, 2021a), on peut parler d'attention aliénée. Presque tout ce qui suscite l'attention renvoie à la condition de demandeur, au temps qui ne passe pas, au logement qui n'est pas vraiment à soi, au travail qui manque et aux papiers incertains.

Il [un travailleur social] me dit d'attendre, que ça peut prendre du temps... Attendre, dormir. Attendre, dormir. Faire les papiers, dormir, attendre. Faire des cauchemars, attendre, dormir. Et après ? Tout peut s'arrêter du jour au lendemain, la police vient la nuit et on est renvoyé. Tu peux rien prévoir, *ça fait des cauchemars*, ça donne du stress. (Entretien avec Kenesa en anglais, octobre 2018)

- 15 Les cauchemars sont tantôt liés au futur – ne pas avoir de papiers –, tantôt au passé – en lien avec les traumatismes de l'exil (Saglio-Yatzimirski, 2018 et Saglio-Yatzimirski [dir.], 2020). Mais dans tous les cas, le sommeil est de mauvaise qualité. « Même si nous, réfugiés, n'avons aucun droit, au moins en tant qu'êtres humains, nous devons avoir le droit de dormir » ; ainsi parle un demandeur d'asile interrogé par l'anthropologue Simon Goebel (2020) dans un centre de premier accueil allemand. Ces paroles rappellent à la fois les mauvaises conditions de vie matérielles dans ces centres et le fait que peu soit fait pour lutter contre les traumatismes de l'asile. Là où une sphère intime, dans le repos qu'elle permet, dans l'aisance du corps qu'elle procure, permettrait de dévier ces pensées vers autre chose, d'y répondre autrement qu'en pensant à son malaise, le fait d'être hébergé par l'État, dans un environnement sensoriel où tout rappelle que l'on n'est pas chez soi, rend d'autant plus compliquée la possibilité d'orienter son attention vers un autre ordre. « Tu ne peux jamais lâcher ton attention », dit d'ailleurs Alpha, demandeur guinéen en Allemagne, « il y a la police qui vient toujours, et on est six dans la chambre, mec : un Syrien, un Irakien et des Africains. C'est pas facile, on n'a pas la même mentalité. Certains se sont déjà battus au couteau ; jusqu'où ça va aller, mec, j'ai peur tous les jours... » (entretien, septembre 2018). Jamais le lieu de vie ne se referme assez pour qu'il soit possible de le maîtriser. L'absence de moment où l'on peut agir sans conséquence sociale est à nouveau frappante quand Yusuf, jeune demandeur de 24 ans (le « Syrien » évoqué par Alpha), me confie son énervement de voir chaque jour Alpha se mettre nu avant d'aller se doucher : ce geste routinier pour Alpha est présenté par Yusuf comme « choquant et irrespectueux ».

Des espaces à soi... mais pas complètement habitables

- 16 Jusqu'ici, j'ai principalement évoqué les hébergements collectifs gigantesques et densément habités. Mais l'hébergement des demandeurs d'asile est aussi constitué du « diffus ». Tidjani habite au moment de l'entretien un logement de ce type. Lorsque je lui demande de me parler de sa vie quotidienne au sein de son logement, il évoque tout de suite la tranquillité.

Déjà tu es tranquille : tu peux manger *tranquillement*, prendre le temps de faire à manger. Je mange bien : je peux *préparer* à manger africain, j'ai *fait un tiroir* avec les parfums du pays. Et quand j'ai plus d'argent, il y a les colis des restos du cœur, alors vraiment ça va. [...] Aussi, tu peux *être propre*, ça c'est vraiment important pour être – comment dire ? – pour *être vraiment toi-même*. Si tu sens, tu n'es plus toi-même complètement, comme les SDF. Quand tu es dans le 115 avec eux, c'est terrible, tu as pitié d'eux, mais c'est très très dur de supporter les odeurs. Maintenant, je me douche deux fois chaque jour, le matin et le soir. [...] Bon, *je suis chez moi* quoi. Tous les jours je fais le bénévolat, je rentre, *je peux me reposer*. (Entretien en anglais et français, mars 2019)

- 17 Avoir son appartement (même en colocation), c'est obtenir au moins une dimension de l'habiter : un lieu qui soit celui du soin et du repli. Le temps passé chez lui est mis à profit pour se reposer. Il peut aménager les lieux, qui deviennent familiers, comme avec le tiroir d'épices, particulièrement important : en préparant ses repas il peut recréer des odeurs familières qui, comme le son (Pistrick, 2018), sont constitutives de l'identité et nécessaires pour se recréer une intimité. Cette importance de l'aménagement, rendu possible par l'hébergement dans du diffus, se retrouve aussi chez un demandeur d'asile irakien, père d'un enfant handicapé et seul en France avec lui, sa femme et ses autres enfants étant restés au pays : pour faire plaisir à son fils, il installe un aquarium sur le bar séparant la cuisine du salon. S'occuper de l'aquarium devient un moment quotidien, qui participe pleinement de l'attachement à un foyer. Il prend plaisir à contempler les poissons, à les nourrir. De son côté, Mohamed achète un couscoussier, indispensable pour lui, et des cuillères en bois « pour ne pas abîmer les casseroles ». Il porte un soin tout particulier à ses ustensiles de cuisine, et n'accepte de les prêter à ses colocataires que s'ils en prennent soin ; un non-respect de cette clause le fera entrer dans une colère sourde. Ces aménagements « produisent comme une douceur qui se répand sur la face des choses » (Levinas, 1994, 165 ; cité par Breviglieri, 2002, 324), qui donne un sens à l'intimité pour mieux s'opposer au dehors. Si ces aménagements n'empêchent pas de continuer à être préoccupé par le résultat de sa demande d'asile, une sensation de se retrouver soi-même émerge, car le corps se voit redevenir capable d'une attention dirigée vers autre chose.
- 18 Cette importance du caractère charnel de l'habiter se voit enfin dans l'importance de la propreté, que relevait aussi Hassen. Se sentir propre suppose une aisance, presque impossible dans les douches collectives. Tidjani se lave maintenant « deux fois chaque jour »¹¹. Ceci est particulièrement important puisque, comme l'écrit Olivier Abel, « l'identité et le maintien de soi, la simple propreté, supposent un espace inaliénable et indisponible, qui forme le dedans, ou plus exactement la surface différenciée à partir de laquelle les différentes sortes d'échanges, de liens, et d'identification deviennent possibles » (1995, 37) : pouvoir s'affirmer comme soi passe aussi par le fait de pouvoir se doucher chez soi. Ce maintien de soi s'affirme aussi dans la répétition et la projection. Une routine¹² s'installe pour Tidjani : faire du bénévolat, puis rentrer, manger, se laver, se reposer. Elle lui permet de se projeter à nouveau dans le futur, de se réarmer face aux incertitudes du dehors sur lesquelles il n'a aucun pouvoir, à commencer par l'incertitude centrale, celle des papiers ; elle permet aussi une plus grande régularité dans sa participation à des activités associatives. C'est finalement grâce à l'habitabilité partielle de ce logement que ses relations avec les bénévoles sont rendues possibles, qu'elles ouvrent à une hospitalité détachée en partie d'un lieu, à travers les échanges avec d'autres bénévoles¹³. La routine a un intérêt psychique, mais aussi physique : cela permet de retrouver un rythme corporel,

d'échapper pour partie à la sensation physique de l'attente et de l'incertitude, qui est vive. Comme le rappellent Laé et Overney, « ces vies irrégulières ainsi produites [par la vie en hôtel social, mais plus largement en hébergement collectif] conduisent à des désordres corporels notés par les médecins. Espace, repas et sommeil manquent » (2020, 51). Ce que note aussi Saglio-Yatzimirski, qui relève même comme invariant « l'épuisement de ceux que le sommeil a quittés » (2018, 20) parmi les demandeurs d'asile qui la consultent dans son cabinet de l'hôpital Avicenne.

19 Enfin, avoir un espace à soi permet de recevoir. De n'être plus seulement l'accueilli, mais de faire l'expérience de l'accueil de l'autre côté du seuil. « Très souvent, des amis viennent ici, des frères camerounais », me dit Samuel. « C'est vraiment mieux que Karlsruhe [le centre de premier accueil où il fut d'abord hébergé], t'as un peu ta place » (entretien, juillet 2019). Finalement, les chambres ou les appartements peuvent devenir « des lieux de sociabilité privilégiés avec la famille, les amis et parfois d'autres réfugiés acceptés dans la sphère intime en raison de leur appartenance à une communauté linguistique et/ou nationale » (Brault, Daccord & Lenouvel, 2018, 69). Dans les hébergements diffus, les travailleurs sociaux sont des témoins privilégiés de cette possibilité retrouvée d'offrir une forme d'hospitalité : ils sont régulièrement accueillis par une boisson, un grignotage, préparés ou achetés spécialement pour eux. Mais cette expérience reste incomplète. Michael, un ami de Samuel, relève qu'on ne peut pas accueillir de filles (quand bien même il a, une fois, tenté l'expérience, qui ne s'est pas bien déroulée, comme on le verra). L'accueil reste souvent limité : les personnes reçues évoluent souvent elles aussi dans la sphère de l'asile (bénévoles, travailleurs sociaux, compatriotes, etc.). De plus, le fait de ne pas pouvoir réellement choisir qui on reçoit, dans le cas des visites de travailleurs sociaux, produit une forme d'ambiguïté. Si d'un côté la possibilité de recevoir est mise en avant, de l'autre, un doute s'instaure : à quoi servent ces visites ? Ont-elles pour but de vérifier que l'on sait « tenir une maison », comme me le dit une demandeuse ; que l'on est « civilisé », comme en indiquent beaucoup d'autres en substance ?

20 Toutes les qualités de ces lieux n'en font pas des hébergements avec un degré d'habitabilité très élevé. Deux points méritent d'être soulevés en particulier. D'abord, l'impossibilité de s'abandonner à ne rien faire, à jouir du lieu sans autre arrière-pensée, ce qui s'illustre dans la manière qu'a Tidjani de décrire son appartement :

Il n'y a pas la télé, pas de radio. Il n'y a pas vraiment de confort, le matelas est pas super top, c'est le minimum. Il n'y a pas non plus le Wi-Fi pour WhatsApp ou Facebook ; heureusement, j'ai pu prendre celui des voisins. [...] C'est un bâtiment, tu rentres, tu dors, tu manges. *Dedans, il faut être actif toujours*, car tu ne peux pas juste mettre la télé, la radio et pas réfléchir. (Entretien en anglais et français, mars 2019)

Nous sommes ici loin d'un « ne pas habiter du tout ». Il s'agit plutôt d'une situation de « mal habiter ». Une sphère intime existe mais elle ne se déploie pas complètement, elle ne protège pas tout à fait des risques du public et ne parvient pas à détourner l'esprit de l'attribution de l'asile grâce à une activité peu demandeuse en énergie, comme regarder la télévision sur son canapé.

21 Ensuite, la durée incertaine de l'hébergement limite aussi l'habitabilité. Au mieux, l'appartement pourra être gardé quelques mois après la décision quant à l'attribution du statut de réfugié. Mais même avant, l'institution peut demander aux hébergés de changer d'appartement pour des raisons pratiques, avec l'arrivée de nouvelles personnes. Ainsi, Meryem, qui doit changer d'appartement avec ses enfants, en veut au personnel du CADA. Même si elle se plaignait souvent de son logement, d'un four

défectueux, de soucis de voisinage, elle s'était accommodée au lieu, avait décoré l'espace, agrémenté la vaisselle fournie d'ustensiles achetés par elle, etc. Le fait de devoir changer augmente l'incertitude. Face à la décision attendue de la CNDA, il n'y aura plus, désormais, « son » appartement. Cette incertitude quant à la durée rend compliquée la perspective de *s'attacher* au lieu, quand bien même « un attachement se lit dans la fierté que les réfugiés expriment lorsqu'ils donnent leur adresse » (Brault, Daccord et Lenouvel, 2018, 69). *Avoir* une adresse est fondamental, en changer régulièrement brise l'attachement. Sans réel attachement à un lieu, il apparaît difficile de faire partie du monde qui nous entoure.

- 22 Faire partie intégrante de ce monde implique de réfléchir aux *relations* que l'on a avec les autres. Pour les hommes rencontrés, la possibilité de ces relations se trouve fortement nouée avec la perspective de l'habitabilité déployée jusqu'ici : la forte pression de l'intranquillité qui caractérise la vie quotidienne dans les systèmes d'accueil (et le repli qu'elle engendre) met en péril la possibilité de *s'engager* dans des relations. Tout d'abord, pour pouvoir s'ouvrir à l'étranger et commencer une relation, il faut pouvoir absorber le choc de la rencontre, qui peut menacer le soi (Waldenfels, 2002, 2015), comme il en a été question jusque-là. Ensuite, il est particulièrement frappant que, pour les enquêtés, la question de la sexualité semble liée avant tout à la possibilité de recevoir. C'est pour répondre à ces observations que je propose dans ce qui suit un resserrement de la question de l'habitabilité à celle de la sexualité. Ne pas pouvoir habiter, c'est aussi ne pas pouvoir recevoir ; ne pas pouvoir se comporter comme un homme qui habite un foyer sur lequel il possède une forme de maîtrise. Cette absence de maîtrise ouvre au problème de l'absence de travail, sans lequel rien n'est possible, comme évoqué très brièvement au début du texte avec le cas de Mohamed. C'est par le travail que se fait jour le lien dynamique entre l'intime et le public.

La sexualité occultée

- 23 L'orientation sexuelle des demandeurs d'asile est un thème bien balisé (Kobelinsky, 2012b ; Bongiovanni, 2018 ; Hamila, 2019) en raison de son importance qui peut être capitale : elle est un des motifs qui peuvent aboutir à l'attribution du statut de réfugié, selon la convention de Genève. La possibilité de la matérialité d'une sexualité pendant le temps de la demande d'asile est en revanche beaucoup moins étudiée. Du côté des femmes, on en trouve trace indirectement, lorsque est évoquée leur santé sexuelle (Keygnaert, Vettenburg et Temmerman, 2012 ; Schmoll, 2020). Et du côté des hommes, le sujet apparaît là aussi en filigrane, lorsque paraissent dans le discours médiatique¹⁴ des dénonciations d'agressions sexuelles commises par des « migrants ».

Il s'agit ici d'évoquer le thème de la sexualité des demandeurs d'asile de front, en étudiant les conséquences de l'occultation de la possibilité d'avoir une sexualité sur leur capacité à s'affirmer comme sujet.

Intermède : pourquoi enquêter sur la sexualité des demandeurs d'asile ?

- 24 Lors de la préparation de l'enquête, je n'ai jamais pensé aborder le thème de la sexualité. La question a surgi pour la première fois au cours d'une balade en septembre

2018 avec un demandeur d'asile guinéen âgé de 20 ans, Mike, lors de mon premier séjour à Mannheim et alors que nous nous étions déjà rencontrés quelques fois. Lors de cette balade, il me pose une question : où est-ce que j'habite quand je suis « chez moi », et avec qui ? Je lui réponds et lui montre une photo de ma compagne. Il commence alors, en réaction à ma « chance » de pouvoir habiter avec elle, à me raconter sa tristesse de n'avoir aucun endroit pour recevoir. Il est en particulier inenvisageable de « ramener une fille » au centre, m'explique-t-il. Parfois, pourtant, il en aurait l'occasion, lorsqu'il danse en boîte de nuit. Ces soirées lui font du bien, mais lui rappellent aussi à chaque fois qu'il ne pourra pas espérer se mettre en couple tant qu'il n'aura pas de « chez-lui ». Cette absence de préoccupation des autorités participe à lui donner l'impression d'être « juste un numéro : ils ne pensent pas à ça, les Allemands ». Dans ces mots, on peut voir le souci de montrer son individualité, le fait qu'il soit aussi un homme et pas seulement un demandeur d'asile. La désignation des « Allemands », en une certaine manière, répond à celle qui lui est assignée : un demandeur d'asile parmi d'autres.

- 25 Ce type d'allusion plus ou moins explicite a fini par revenir assez souvent pour *faire problème*. Le but a alors été d'analyser la sexualité non pas seulement pour elle-même mais à travers son rôle dans le fait qu'un lieu puisse être considéré comme « habité ». Rôle qu'il ne faut pas réduire à l'effectivité d'une sexualité (même si cela importe), mais à la possibilité de recevoir, de « faire couple », d'envisager un futur comme père, etc. Ces « actions positives » de la masculinité hégémonique, pour reprendre l'expression de Connell et Messerschmidt, sont particulièrement importantes pour les demandeurs d'asile puisqu'elles répondent à leur catégorisation « comme des garçons et des hommes qui ne se conforment pas à la norme sociale » (Scheibelhofer, 2020), qui seraient violents et ne sauraient pas se comporter avec les femmes. Ils peuvent avoir l'impression qu'accéder à un travail leur permettrait de trouver une femme et de fonder une famille, se conformant ainsi à la « norme sociale » de la masculinité et sortant de leur masculinité déclassée. Il est en effet « non seulement difficile pour eux de participer à la société, mais aussi – pour parler avec Connell – [d'accéder] au “dividende patriarcal” » (Scheibelhofer, 2020). Envisager une sexualité et le fait de recevoir une femme est donc un moyen pour les demandeurs de répondre à l'aspect émasculant et infantilisant des systèmes d'accueil, pour reprendre l'expression de Melanie Griffiths dans un article paru en 2015 dans *Men and masculinities* (469).
- 26 En effet, comme elle le montre dans ce texte, les institutions d'accueil projettent une image du « véritable réfugié » largement féminisée, qui renvoie au stéréotype du féminin défini comme passif (2015, 472). Cette féminisation de l'image du bon demandeur implique que des « compétences [...] liées aux idéaux de la masculinité : la ruse, la ténacité, la débrouillardise, la solidarité, la flexibilité » qui sont « très valorisées, par exemple, dans le contexte du travail », ne sont pas mises en avant dans le contexte de l'asile et que « les personnes concernées ne peuvent pas les utiliser. Au contraire, le système de l'asile indique une négation de ces compétences » (Spindler, 2017, 44). Tout cela finit par produire une vision très claire de la masculinité chez les demandeurs d'asile, qui est l'image inversée de ce qu'ils n'ont pas : un travail et une femme. Soit la représentation de *ce qu'il faut avoir* dans l'image projetée par la masculinité hégémonique. Ainsi, la volonté d'un foyer qu'on alimente par le travail, avec une femme, est plus révélatrice pour les demandeurs d'asile de ce qu'ils n'ont pas pendant leur procédure que de leur supposé traditionalisme ou de leur dangerosité

alléguée à l'égard des femmes. Il s'agira dans la suite de l'article de montrer cette articulation entre l'importance accordée au travail et à la sexualité et la nécessité de pouvoir habiter pleinement.

La difficile effectivité de la sexualité

- 27 La sexualité ne peut pas être détachée de l'examen des conditions d'hébergement qui, bien souvent, ne permettent pas d'accueillir. Cela est vrai dans les centres collectifs, mais même les hébergements avec une chambre individuelle sont rarement pensés pour pouvoir avoir des relations sexuelles. Lamin, qui dispose pourtant d'une chambre individuelle dans un centre de second accueil allemand, remarque qu'il n'y a que des lits simples, rendant très inconfortable une nuit passée à deux. Même dans les hébergements diffus les lits doubles se font rares (sauf quand le lieu est explicitement consacré aux couples) et inviter quelqu'un à dormir implique d'aménager soi-même l'espace, ou de faire passer son confort derrière celui de l'invité en dormant par terre, comme le fait Aslam lorsqu'il héberge sa copine après avoir obtenu une chambre individuelle dans un HUDA en France. Il faut ajouter que les règlements intérieurs signés par les demandeurs au moment de leur entrée dans l'hébergement interdisent toute invitation, ce qui laisse la possibilité de réprimandes du personnel ou des travailleurs sociaux, même si ceux-ci sont tolérants. « On va pas aller dans la chambre, car je pense qu'il y a quelqu'un », explique une assistante sociale que j'accompagne en visite à domicile. Une remarque finira toutefois par arriver lors du prochain rendez-vous : « Vous savez que vous n'avez pas le droit d'héberger quelqu'un, monsieur ? » Sans réponse du demandeur, qui passe à autre chose, elle n'insiste pas, mais le message est passé. L'espace n'est jamais totalement privé, on ne peut pas le clôturer, l'aménager de manière personnelle. Même lorsqu'on peut inviter quelqu'un, la situation n'est pas simple, comme on le voit dans les propos de Michael :

J'ai déjà demandé au collègue qui dort avec moi de me laisser la soirée, de revenir plus tard. Il l'a fait, mais il savait mon but... Je le refais plus, ça m'a vraiment bloqué. La fille elle était bien, on s'était vus plusieurs fois en dehors, elle vient alors que je l'avais prévenue, ici c'est que des mecs, plein de Noirs, elle avait du courage. Et puis ça m'a bloqué. Je pouvais plus la voir après ça. Il faut vraiment que j'aie mon appartement. En plus, le collègue il dit « alors c'était bien ? ».

- 28 La *Zweisamkeit* – l'intimité à deux, comme le dit joliment l'allemand – est troublée par sa publicisation. Aucun lieu n'est assez discret pour le couple, qui empiète sur l'espace public alors même qu'il n'est pas encore prêt à affronter la publicisation de la relation ; sans lieu à « habiter » ensemble, même pour seulement quelques heures d'intimité, il ne peut pas faire communauté et encore moins envisager un avenir. Le fait d'être en colocation amène ici un autre problème, en venant raviver le sentiment de honte de n'avoir pas été « à la hauteur » et en devant interagir avec son colocataire alors que le choc de l'échec de la rencontre n'est pas surmonté.
- 29 Michael n'est d'ailleurs pas le seul à souffrir de ce type de souci physiologique. Lors d'un rendez-vous avec un travailleur social d'un *Erstaufnahmestelle*, un jeune demandeur d'asile gambien demande à son interlocuteur s'il peut l'aider à prendre rendez-vous chez le médecin, car « ça ne marche plus, même le matin », désignant son entrejambe. Il lui répond de ne pas s'inquiéter, qu'il ne faut pas embêter le médecin avec ça, et que « ça remarquera » sûrement à la fin de la procédure, quand il se sentira mieux. « Tu peux aussi faire du sport, ça aide ! », continue-t-il, proposant un substitut

pour « sauver » la masculinité : du sport face à la perte de l'érection matinale. Dans ces « bons conseils » se loge un certain paternalisme, où se combinent une forme d'eurocentrisme (quant à la médecine, l'Européen sait mieux que l'Africain) ainsi que d'infantilisation du demandeur (qui est désavoué dans sa demande, alors qu'il voulait de l'aide). On est dans le cadre d'une bienveillance qui comporte « une bonne dose de mépris » (Delphy, 1977, 23).

- 30 Face à cette quasi-impossibilité pratique d'avoir des relations sexuelles et aux problèmes d'érection, la masturbation pourrait être une solution, un « moyen de conforter une identité sexuelle, de s'assurer être encore un homme », comme c'est souvent le cas pour les prisonniers, explique Gwenola Ricordeau (2008, 150). Pour les demandeurs d'asile hébergés en centre collectif, la situation est là encore compliquée. Peu de gestes sont plus intimes que la masturbation ; elle nécessite donc de pouvoir s'y adonner seul et à l'abri des regards. Si ceux qui sont hébergés avec seulement une ou deux autres personnes peuvent trouver ce temps, ceux qui sont logés dans des chambres qui comptent parfois jusqu'à huit demandeurs n'ont pas cette chance : il y a toujours quelqu'un d'autre dans la chambre.
- 31 La proximité permanente des autres demandeurs, les rappels que l'institution est là à travers les remarques des personnels ou les lits individuels, engendrent une « sensation d'empêchement [...] qui est une] entrave faite par le proche au mouvement du corps propre et plus loin au libre déploiement des aires de la personnalité » L'absence quasi totale d'intimité empêche finalement « qu'on se tourne vers d'autres » (Breviglieri, 2009, 143) et accentue l'isolement par la difficulté à recevoir. En raison de cette privation pratique et aussi « par honte de ce qu'ils sont devenus », beaucoup de demandeurs d'asile, comme les réfugiés qu'évoque Albena Tcholakova, se sentent incapables de « nouer des relations affectives durables avec des femmes » (2013, 172). Pour ce faire, il faut réussir à *encaisser* (Stavo-Debaugé, 2012a) le temps de l'administration et la peur des mois durant. Cet encaissement, qui permet ensuite de répondre en se détachant en partie de l'ordre de l'asile, est dépendant de capacités particulières (Aulanier, 2021a) : être patient, parler certaines langues, etc. Capacités qui sont bien souvent permises par le fait de (re)trouver un travail. « Le désir concret de trouver un travail est la condition *sine qua non* pour devenir un sujet autonome », écrit Elena Fontanari dans son ethnographie de la subjectivité des réfugiés en Italie et en Allemagne (2019 : 194). Le travail reste perpétuellement un point de départ qui permet à la fois d'affirmer une identité de travailleur plutôt que de rester cantonné à la passivité et de trouver un logement grâce au revenu qu'il procure. Se fait jour ici le lien entre l'intime et le public : c'est l'activité publique liée au travail qui permet de relâcher son attention et de se laisser aller dans la sphère intime.

Dévaluation de la masculinité et découragement

- 32 Les problèmes physiologiques évoqués affaiblissent encore un maintien de soi déjà chancelant et s'ajoutent à un corps qui souffre. Le fait d'être assigné à ne rien faire fait du corps quelque chose de superflu alors qu'il a une importance capitale dans la définition de soi comme homme (Connell et Messerschmidt, 2015, 181-182). Dans ce cadre, la négation de la sexualité et plus largement de ce qu'est un corps d'homme (qui ne « doit pas rester assis » selon une formule maintes fois entendue sur le terrain) engendre une forme de découragement. Elle annihile « l'assurance intime de pouvoir se rendre capable » (Breviglieri, 2012) et affecte la capacité à se subjectiver. Après

quelques mois en Allemagne, Mike, qui allait parfois en boîte de nuit et jouait au football – draguant des femmes et rencontrant d'autres footballeurs – me dit lors d'un entretien en décembre : « Je peux rien faire ; le seul truc important c'est les papiers... Alors j'attends les papiers. Et ça fatigue. Alors j'attends chaque jour. » Inutile de continuer à aller en boîte de nuit, il n'a jamais pu « ramener une fille ». Et les relations amicales, si elles lui faisaient du bien, ne résolvaient en rien sa situation administrative : il estime que rien ne sert de s'engager dans des relations qui, de toute façon, ont peu de chance de durer. À l'empêchement entravant le corps, s'ajoute désormais la *hantise* (Stavo-Debaugé, 2012b) de ne pas pouvoir rester, qui paralyse les mouvements et brise la volonté de s'engager dans des relations, trop incertaines.

- 33 Finalement, si au sein de l'hébergement la sexualité est niée, une solution possible est de déplacer le lieu de l'intime. Là où Mike opérait ce déplacement de manière figurée, à travers son casque audio, Michael se déplace physiquement. Environ deux ans après l'épisode relaté, il renoue plus fortement, via les réseaux sociaux, avec une femme dont il avait fait la connaissance alors qu'il transitait par l'Italie. Entre-temps, il a commencé un apprentissage comme maçon et parle désormais assez bien l'allemand. Avec un complément en travaillant au noir, il gagne entre 1 400 et 1 500 € par mois. Ils échangent beaucoup par WhatsApp – elle a obtenu le statut de réfugiée et peut venir en Allemagne, contrairement à lui qui ne peut quitter le pays. Depuis quelques mois, ils sortent ensemble. Un week-end par mois, généralement, elle vient en Allemagne, il l'invite à l'hôtel et au restaurant. Ils passent plutôt de bons moments. Mais la situation reste complexe ; sa copine n'est pas satisfaite de la cette organisation, lui non plus d'ailleurs. Aller à l'hôtel ne remplace pas le fait de pouvoir vivre ensemble. Le fait de sortir avec cette femme rend sa vie plus agréable mais la relation lui rappelle aussi constamment sa situation administrative : s'ils ne peuvent pas aller chez lui, c'est qu'il ne dispose pas d'endroit adéquat. Là encore, comme pour l'appartement de Tidjani, on est dans un cas où un espace intime existe, mais où il ne peut pas se déployer : la relation reste confinée dans la chambre d'hôtel, qu'il faut à chaque fois payer spécialement. Avoir une sexualité lorsqu'on est hébergé dans ces lieux d'accueil contraints n'est donc pas impossible, comme on le voit avec Aslam ou Michael. Dans des lieux encore plus contraignants, comme les centres de rétention en France (Fischer, 2010) ou les prisons (Ricordeau, 2008), la sexualité est d'ailleurs aussi effective. De plus, j'ai régulièrement vu des naissances dans les centres d'accueil pendant mon ethnographie, signe de l'existence d'une vie sexuelle des demandeurs. Mais il s'agit le plus souvent de familles, ou de femmes ; pour les hommes seuls, l'absence de possibilité de recevoir une femme et *a fortiori* de vivre avec elle, ce qui recréerait la représentation idéale d'un foyer « normal » d'après l'image projetée par la masculinité hégémonique, met l'accent sur leur mise à l'écart et accentue l'impossibilité de se projeter, laquelle découle d'une vie dans les limbes des décisions administratives et judiciaires. La difficile sexualité est un indice de plus, peut-être le plus intime, de l'absence de considération qu'ils ressentent en tant qu'hommes. Dans son article cité sur les hommes demandeurs d'asile déboutés au Royaume-Uni, Griffiths souligne que l'« émasculatation » qu'ils subissent est d'autant plus difficile à vivre que le discours médiatique et politique, de manière contradictoire, les diabolise en faisant ressortir une masculinité dangereuse et violente. Il semble que ce soit aussi le cas pour les demandeurs d'asile en cours de procédure, et peut-être encore plus particulièrement en Allemagne et en Autriche depuis les événements de Cologne, puisque les discours

sur la dangerosité des demandeurs servent à légitimer des lois plus restrictives, comme le montre Paul Scheibelhofer (2017).

- 34 Cette dévalorisation de leur masculinité peut avoir des effets à moyen terme, même s'ils finissent par obtenir le statut de réfugié, comme le montre Anja Bartel dans sa thèse en cours : après une « mise en pause » de la vie pendant la période de l'asile, il faut au plus vite mettre à jour ses projets, notamment en matière de mariage et de fondation d'une famille. Ainsi, Twobaba, réfugié nigérian qu'elle rencontre en 2017 dans le sud de l'Allemagne, lui dit, alors qu'il a une compagne depuis seulement trois mois :

Je cherche quelqu'un qui veut vraiment se caser, [...] je veux avoir des enfants, surtout je veux m'occuper des enfants, vous savez, donc je veux avoir des enfants ici, je veux chercher le droit d'avoir des enfants avec moi. Il y a la famille, parce que dans mon pays, si vous êtes un homme normal, à l'âge de 30 ans, si vous ne vous mariez pas, quelque chose comme ça, ils pensent que quelque chose ne va pas chez vous, alors maintenant que j'ai 30 ans, je me préoccupe de ça. Je travaille et j'ai un petit appartement, donc je pense que je peux penser à une famille. (Entretien en anglais, réalisé par Anja Bartel)

- 35 À présent qu'il a un logement à lui et un travail, il ne manque plus qu'une femme pour fonder une famille. La précipitation est à lire comme volonté de s'affirmer (enfin) comme homme, après les difficultés de l'asile et en lien avec les injonctions de sa société d'origine. Elle est à comprendre aussi comme volonté de passer inaperçu le plus rapidement possible. C'est un indice de plus qui montre que la masculinité des demandeurs d'asile se construit en aspirant à des masculinités légitimes, qui représentent le contraire de ce à quoi ils sont renvoyés, en particulier des paresseux (qui ne travaillent pas) et des arriérés, des violeurs (qui seraient incapables de « bien » se comporter avec les femmes).

Conclusion

- 36 Finalement, l'espoir d'occuper un foyer est moins celui d'obtenir « une propriété privée [que celui d'avoir] un espace individuel (familial), où l'on est maître de soi », construit comme « image antithétique » (Kobelinsky, 2010, 203) de l'institution d'accueil. En ce sens, vouloir un espace à soi, c'est espérer obtenir la possibilité de *recevoir* (une femme, des amis, de la famille...) comme d'*être reçu* chez d'autres (ce qui est compliqué quand une bonne partie de ses connaissances habite en institution d'accueil) : pouvoir parcourir sous toute sa largeur l'arc expérientiel de l'hospitalité. Cela pointe l'importance des relations dans l'habiter : la tranquillité ne s'obtient pas seulement dans la solitude, mais dans la confiance dans les rapports à ce qui nous entoure – les lieux comme les personnes, l'humain comme le non humain. Avoir des relations de couple ou de père, tout en faisant partie intégrante de l'habitabilité, est pour les demandeurs d'asile un moyen immédiat d'éprouver leur masculinité et de la rapprocher de ce qu'ils estiment être un idéal, qui se donne notamment à travers des contributions positives : travailler, avoir des relations sexuelles, s'occuper des enfants (Connell et Messerschmidt, 2015). Imaginer ces contributions permet de se projeter comme quelqu'un qui agit et de n'être pas seulement passif au sein d'une procédure anonyme. Cela est en partie possible pour les demandeurs qui vivent en famille, parce qu'arrivés ensemble. Mais, de manière générale, la vie en institution est souvent marquée par une solitude affective qui touche les hommes d'une manière particulière,

notamment lorsque la majorité de leurs interactions sociales se fait entre hommes célibataires. J'ai montré que cette solitude et cette négation de la sexualité produisaient une forme d'empêchement, qui replie l'existence sur le privé en coupant la dynamique avec le public, ce qui à nouveau complique l'établissement de *relations* nouvelles.

- 37 Finalement, on peut dire avec Susanne Spindler (2017) que la sphère de l'asile ne laisse aucune place aux « masculinités reconnues », ce qui produit des difficultés pour les demandeurs d'asile à trouver dans la société une place conforme (au moins en partie) à l'image de *ce que doit être un homme*. En ce sens, Spindler suggère qu'il ne faudrait pas seulement reprendre le concept de Connell de masculinité subordonnée pour les demandeurs d'asile, mais plutôt parler de « masculinité exclue » (2017, 45). Cette exclusion des demandeurs d'asile des formes de masculinité légitimes les empêche de se sentir habiter pleinement et de s'estimer dignes d'appartenir et de participer à une nouvelle communauté, ce qui affecte l'identité. Dans l'étude de la peur de « devenir fou », commune à beaucoup de demandeurs d'asile et qui engendre solitude, dépression ou envies suicidaires, il faudrait ainsi donner sa place à l'exclusion de la masculinité.

BIBLIOGRAPHIE

ABEL Olivier, « Habiter la cité », *Autres Temps*, 46, 1995, pp. 31-42.

AULANIER Audran, « Un temps “difficile à encaisser”. Temps de la procédure et temporalité quotidienne des demandeurs d'asile en France et en Allemagne », *Temporalités*, 33, 2021a, URL : <https://journals.openedition.org/temporalites/8278>.

AULANIER Audran, « Vivre dans un *Erstaufnahmestelle* – Le cas de Mannheim », in SEBAUX Gwénola, YOUSOUFI Meryem (dir.), *Frontières de la citoyenneté : Enjeux de l'accueil des primo-arrivants*, Agadir, édition de la Faculté des lettres et des sciences humaines – université Ibn Zohr, 2021b (sous presse).

AULANIER Audran, « Devenir étranger à soi-même. Quelques réflexions sur la situation des demandeurs d'asile en Europe », in FAOUZI Hassan, CHAREF Mohammed, ANIR Wissal (dir.), *Migrations, Minorités, Identités et Frontières*, Paris, L'Harmattan, 2021c, pp. 155-174.

AULANIER Audran, « Attention et hospitalité. Une tentative de définition socio-phénoménologique des relations entre les demandeurs d'asile et les “aidants” », *Les Études phénoménologiques*, 6, 2022, pp. 153-185.

BONGIOVANNI Alexandre, « Demande d'asile au motif de l'orientation sexuelle : la CJUE fait un tout petit pas... mais dans la bonne direction », *La Revue des droits de l'homme*, Actualités Droits-Libertés, 2018, URL : <http://journals.openedition.org/revdh/4450>.

BRAUD Fanny, FISCHER Bénédicte, GATELIER Karine, « L'hébergement des demandeurs d'asile à l'épreuve d'administrations françaises en crise. Une analyse locale : l'exemple de Grenoble », *La Revue des droits de l'homme*, 13, 2018, URL : <http://journals.openedition.org/revdh/3478>.

- BRAULT Marguerite, DACCORD Hélène, LENOUVEL Julie, « Les lieux de l'insertion et de l'intégration sociale des réfugiés. Le cas de Dessau, ville en décroissance », *Espaces et sociétés*, 172-173, 1-2, 2018, pp. 55-72.
- BREVIGLIERI Marc, « L'horizon du ne plus habiter et l'absence du maintien de soi en public », in CEFAL Daniel, JOSEPH Isaac (dir.), *L'héritage du pragmatisme. Conflits d'urbanité et épreuves de civisme*, La Tour-d'Aigues, éditions de l'Aube, 2002, pp. 319-336.
- BREVIGLIERI Marc, « Habiter l'espace de travail. Perspectives sur la routine », *Histoire & Société. Revue européenne d'histoire sociale*, 9, 2004, pp. 18-29.
- BREVIGLIERI Marc, « Penser l'habiter, estimer l'habitabilité », *Tracés*, 23, 2006a, pp. 9-14.
- BREVIGLIERI Marc, « Perceptions sociologiques du problème de la routine », in BIDEAU Alexandra, BORZEIX Anni, PILLON Thierry, ROT Gwenaële, VATIN François (dir.), *Sociologie du travail et activité*, Toulouse, éditions Octarès, 2006b, pp. 131-141.
- BREVIGLIERI Marc, « L'insupportable. L'excès de proximité, l'atteinte à l'autonomie et le sentiment de violation du privé », in BREVIGLIERI Marc, LAFAYE Claudette, TROM Danny (dir.), *Compétences critiques et sens de justice*, Paris, Economica, 2009, pp. 125-149.
- BREVIGLIERI Marc, « De la cohésion de vie du migrant : déplacement migratoire et orientation existentielle », *Revue européenne des migrations internationales*, 26, 2, 2010, URL : <http://journals.openedition.org/remi/5137>.
- BREVIGLIERI Marc, « L'espace habité que réclame l'assurance intime de pouvoir. Un essai d'approfondissement sociologique de l'anthropologie capacitaire de Paul Ricœur », *Études ricœuriennes / Ricœur Studies*, 3, 1, 2012, pp. 34-52.
- CECONI Arianna, « Avec les soucis que j'ai, c'est la nuit que ma tête travaille », *Émulations - Revue de sciences sociales*, 33, 2020, pp. 91-110.
- CONNELL Raewyn W., MESSERSCHMIDT James W., « Faut-il repenser le concept de masculinité hégémonique ? », *Terrains & travaux*, 27, 2, 2015, pp. 151-192.
- DELPHY Christine, « Nos amis et nous. Les fondements cachés de quelques discours pseudo-féministes », *Questions féministes*, 1, 1977, pp. 20-49.
- FIDOLINI Vulca, « L'honneur, outil de la construction identitaire. Masculinités, sexualité et altérité », *REALIS - Revista de Estudos AntiUtilitaristas e PosColoniais*, 4, 1, 2014, pp. 117-138.
- FIDOLINI Vulca, « Idéaux de masculinité et sexualité interdite. Expériences sexuelles au moment de la transition vers l'âge adulte », *Agora débats/jeunesses*, 69, 1, 2015, pp. 23-35.
- FONTANARI Elena, *Lives in Transit - An Ethnographic Study of Refugees' Subjectivity across European Borders*, Londres, Routledge, 2019.
- GOEBEL Simon, « Geflüchtete in Anker-zentren: "Schlafen, aufwachen, essen, mehr nicht" », *Mediendienst Integration*, 2020, URL : <https://mediendienst-integration.de/artikel/schlafen-aufwachen-essen-mehr-nicht.html>.
- GRIFFITHS Melanie, « "Here, man is nothing!" Gender and Policy in an Asylum Context », *Men and Masculinities*, 18, 4, 2015, pp. 468-488.
- HAMILA Ahmed, « Les persécutions liées à l'orientation sexuelle : un "nouveau" motif pour octroyer le statut de réfugié en Belgique ? », *Politique et Sociétés*, 38, 1, 2019, pp. 157-177.
- KEYGNAERT Ines, VETTENBURG Nicole, TEMMERMAN Marleen, « Hidden violence is silent rape: sexual and gender-based violence in refugees, asylum seekers and undocumented migrants in

- Belgium and the Netherlands », *Culture, Health & Sexuality. An International Journal for Research, Intervention and Care*, 14, 5, 2012, pp. 505-520.
- KOBELINSKY Carolina, *L'accueil des demandeurs d'asile : une ethnographie de l'attente*, Paris, Éditions du cygne, 2010.
- KOBELINSKY Carolina, « Des corps en attente. Le Quotidien des demandeurs d'asile », *Corps*, 10, 2012a.
- KOBELINSKY Carolina, « L'asile gay : jurisprudence de l'intime à la Cour nationale du droit d'asile », *Droit et société*, 82, 3, 2012b, pp. 583-601.
- KOBELINSKY Carolina, « Le temps dilaté, l'espace rétréci : Le quotidien des demandeurs d'asile », *Terrain*, 63, 2014.
- LAACHER Smaïn, *Le peuple des clandestins*, Paris, Calmann-Lévy, 2007.
- LAÉ Jean-François, « L'intimité : une histoire longue de la propriété de soi », *Sociologie et sociétés*, 35, 2, 2003, pp. 139-147.
- LEVINAS Emmanuel, *Totalité et infini, essai sur l'extériorité*, Paris, Le livre de poche, 1994 [1961].
- MEMMI Dominique, RAVENEAU Gilles, TAÏEB Emmanuel (dir.), *Le social à l'épreuve du dégoût*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2016.
- OVERNEY Laetitia, LAÉ Jean-François, *Exilés : ce qu'habiter à l'hôtel veut dire*, La Défense, PUCA, 2020.
- PISTRICK Eckehard, « La Sonorité du vide », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, 144, 2018, pp. 61-80.
- RICORDEAU, Gwenola, *Les détenus et leurs proches. Solidarités et sentiments à l'ombre des murs*, Paris, Autrement, 2008.
- SAGLIO-YATZIMIRSKY Marie-Caroline, *La Voix de ceux qui crient*, Paris, Albin Michel, 2018.
- SAGLIO-YATZIMIRSKY Marie-Caroline (dir.), *Violence et récit. Dire, traduire transmettre le génocide et l'exil*, Paris, Hermann, 2020.
- SCHEIBELHOFER Paul, « It won't work without ugly pictures': images of othered masculinities and the legitimisation of restrictive refugee-politics in Austria », *NORMA*, 12, 2, 2017, pp. 96-111.
- SCHEIBELHOFER Paul, « Prekarierte Männlichkeit im Fluchtcontext. Erfahrungen eines jungen Mannes zwischen Syrien und Wien », in BÖTTCHER Alexander *et al.* (dir.), *Migration bewegt und bildet. Kontrapunktische Betrachtungen*, Innsbruck, Innsbruck University Press, 2019, pp. 129-144.
- SCHEIBELHOFER Paul, « Fremd-gemachte Männlichkeit im Migrationskontext », *KURZDOSSIERS : Zuwanderung, Flucht und Asyl: Aktuelle Themen*, 2020, URL : <https://www.bpb.de/gesellschaft/migration/kurzdossiers/302964/maennlichkeit-im-migrationskontext#fr-footnode1>.
- SCHMOLL camille, *Les damnées de la mer. Femmes et frontières en Méditerranée*, Paris, La Découverte, 2020.
- SCHNEIDER Matthias, STUBER Leonhard, « Was machen Asylgesetze mit Männlichkeit? Hegemoniale Männlichkeitskonstruktionen im Spannungsverhältnis », in SCHULTZ Ulrike, BERGHAIN Sabine (dir.), *Rechtshandbuch für Frauen- und Gleichstellungsbeauftragte: Recht von A - Z für Frauen- und Gleichstellungsbeauftragte in der Öffentlichen Verwaltung, in Unternehmen und in Beratungsstellen*, Hamburg, Dashöfer Verlag, 2019, URL : <https://www.dasgleichstellungswissen.de/was-machen-asylgesetze-mit-m-nnlichkeit-m-nnlichkeiten-institutionen-und-gesetze.html>.

SPINDLER Susanne, « Befremdung – Beunruhigung – Gewaltproduktion. Männlichkeiten im Kontext Migration », *Journal Netzwerk Frauen- und Geschlechterforschung in NRW*, 41, 2017, pp. 39-44.

STAVO-DEBAUGE Joan, « Des “événements” difficiles à encaisser. Un pragmatisme pessimiste », in CEFAÏ Daniel, TERZI Cédric (dir.), *L'expérience des problèmes publics*, Paris, éditions de l'EHESS, 2012a, p. 191-223.

STAVO-DEBAUGE Joan, « Les hantises, d'usages sociologiques en portrait conceptuel », *Revue de l'Institut de Sociologie*, 82, 2012b.

TÄUBIG Vicky, « Work as real life in the context of organised disintegration - a perspective on the everyday life of refugees », *Identities: Global studies in Culture and Power*, 26, 3, 2019, pp. 339-355.

TCHOLAKOVA Albena, « Ouvrier malgré soi : réfugié-e-s “reconnu-e-s” en France et en Bulgarie (début XXI^e siècle) », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, 38, 2013, pp. 163-179.

WALDENFELS Bernhard, *Bruchlinien der Erfahrung*, Francfort-sur-le-Main, Suhrkamp, 2002.

WALDENFELS Bernhard, « Attention suscitée et dirigée », *Alter - Revue de phénoménologie*, 18, 2010, pp. 33-44.

WALDENFELS Bernhard, *Sozialität und Alterität*, Berlin, Suhrkamp, 2015.

NOTES

1. Les prénoms de toutes les personnes citées dans ce texte ont été modifiés. J'ai choisi d'utiliser uniquement des prénoms, car je n'ai jamais utilisé les noms de famille au cours de mes interactions avec les demandeurs.

2. Centre de réception initial.

3. J'ai décrit la situation le plus fidèlement possible dans mon journal de terrain dès le départ de Hassen. Les verbatims suivants sont retranscrits d'après ce journal. Par la suite, s'il n'est pas précisé « entretien » entre parenthèses, il s'agit aussi d'extraits du journal de terrain, avec des verbatims reconstruits quelques heures après l'énonciation des paroles des concernés. Si rien n'est précisé, les paroles ont été échangées en français ; s'il est précisé « anglais » ou « allemand », il s'agit de ma traduction.

4. Il faut ici revenir rapidement sur l'emploi de ce mot, très chargé historiquement : en Allemagne, les lieux d'hébergement sont officiellement des endroits, des emplacements, des établissements ou des centres (*Stelle*, *Einrichtung* ou *Zentrum*). Beaucoup de demandeurs les appellent néanmoins « camp », en anglais, ou « campo », et des militants associatifs reprennent le terme de *Lager*, évoquant les camps de concentration et marquant ainsi le caractère excluant et contraignant du lieu. En France, le mot camp est beaucoup plus rarement utilisé.

5. Je signale aussi la parution récente, à l'été 2021 et en allemand, d'un numéro de *Z'Flucht* dirigé par Paul Scheibelhofer et Matthias Schneider consacré aux masculinités pendant l'asile, que je n'avais malheureusement pas à disposition pendant la rédaction de ce texte. Les coordinateurs relèvent dans leur introduction un manque de travaux sur la question, tant en anglais qu'en allemand. Il en est de même en français et mon article tente de proposer une première direction pour lier étude des masculinités et étude du quotidien de l'asile. Notons cependant que cette attention à la question de la masculinité n'est pas l'œuvre d'un sociologue du genre. Elle n'était que peu présente au départ de mes réflexions et a été alimentée par la lecture d'Arthur Vuattoux et par les conseils des évaluateurs de *Genre, sexualité & société*, que je remercie. Ce texte a aussi bénéficié des lectures et des remarques de plusieurs participants au séminaire de l'IC Migrations sur l'intimité en migrations, que j'ai coorganisé avec Laura Odasso en 2020/2021 ; je remercie en

particulier Chloé Ollitrault et Alice Latouche. Je remercie enfin Anja Bartel pour ses riches commentaires.

6. Je manque de matériau empirique pour cela mais, idéalement, il faudrait poursuivre l'enquête par des terrains croisés entre échelles locales et globales de la construction de la masculinité hégémonique – qui compte plusieurs niveaux, comme le rappellent Raewyn W. Connell et James W. Messerschmidt (2015, 178-180). Des enquêtes sur les demandeurs d'asile qui travailleraient en s'inspirant de la manière dont Vulca Fidolini (2014, 2015) articule image globale de l'islam de la part de ses enquêtés et articulations locales, à travers la culture (marocaine en l'occurrence) d'origine et les cultures d'accueil (française et italienne pour lui), seraient par exemple bienvenues.

7. Des « centres constitués d'appartements répartis au sein de communes », selon la dénomination officielle.

8. En Allemagne, les demandeurs d'asile nouvellement arrivés sont logés dans de grands centres qui accueillent de quelques centaines à deux ou trois milliers de personnes et sont gérés par les *Länder*. Les conditions sont rudes et les chambres peuvent accueillir jusqu'à huit personnes, dans des lits superposés. Théoriquement, le séjour dans ce type de centre ne doit pas excéder six mois. Passé ce temps, le demandeur doit être transféré dans un *Gemeinschaftsunterkunft* (centre d'hébergement collectif) où il aura plus de droits, de meilleures conditions d'hébergement et une allocation un peu plus élevée. Quelques municipalités (qui ont la charge de ces centres) font néanmoins le choix de proposer des appartements diffus. Il faut enfin préciser que les demandeurs d'asile qui viennent de pays sûrs, d'après la loi allemande, doivent rester dans les centres de premier accueil durant toute la durée de la procédure, et n'ont pas le droit de travailler.

9. En France, environ la moitié seulement des demandeurs sont logés dans des hébergements spécifiques, de type CADA (centre d'accueil des demandeurs d'asile) ou HUDA (hébergement d'urgence des demandeurs d'asile). Les autres alternent entre hébergement chez des tiers, des squats, ou des hébergements d'urgence de droit commun. Les hébergés en CADA étaient, en 2012, environ 50 % à vivre dans du diffus (chiffres : DREES, enquête ES 2012). Depuis, l'augmentation du nombre de places disponibles en CADA s'est notamment faite par une priorisation de l'hébergement collectif, qui coûte moins cher, et il est probable que ces chiffres aient baissé, mais je n'ai pas connaissance d'une nouvelle enquête de la DREES depuis 2012. La multiplication des solutions d'hébergement, pour demandeurs d'asile et plus largement à destination des populations vulnérables, rend de toute façon compliquée la possibilité d'obtenir des chiffres fiables. Pour une meilleure idée de cet empilement de dispositifs, voir l'article de Fanny Braud, Bénédicte Fischer et Karine Gatelier (2018) sur l'hébergement des demandeurs d'asile.

10. On retrouve quelque chose de récurrent dans les hôtels sociaux, qui ne comportent la plupart du temps qu'une seule cuisine collective pour tout le monde. À ce propos, voir la description frappante, par Laetitia Overney et Jean-François Laé, d'une journée en cuisine dans un hôtel social accueillant des exilés : 2020, 45-52.

11. Ce qui rappelle aussi une demandeuse qui me racontait son plaisir de pouvoir se doucher longtemps, au CADA où elle était désormais hébergée, en comparaison des douches rapides prises en maillot de bain dans un centre d'hébergement espagnol, en raison de voyeurs qui passaient et repassaient.

12. On se référera aux très riches travaux de Marc Breviglieri sur la routine. Par exemple, 2004, 2006b.

13. Voir Aulanier, 2022, *partie 2) c/ Scène 3 : le récit comme médiation*, pour une explicitation des enjeux des relations de Tidjani avec les bénévoles.

14. On pense notamment aux innombrables articles de presse et reportages télévisés après les « événements » du Nouvel An 2016 à Cologne, en Allemagne, qui mériteraient une étude

particulière. Une page Wikipédia a même été créée sur le sujet : https://fr.wikipedia.org/wiki/Agressions_sexuelles_du_Nouvel_An_2016_en_Allemande.

RÉSUMÉS

Pour les demandeurs d'asile, la vie au sein des institutions d'accueil est faite d'attente et d'un rapport à l'espace complexe. À ces deux niveaux – temporel et spatial –, ils vivent et ressentent une extrême pression sensorielle de l'intranquillité qui pèse sur leur identité et leurs capacités à faire vivre des relations, à absorber les chocs des interactions pour créer une sphère commune. Cette pression rend très précaire la possibilité de s'aménager une sphère intime dans laquelle se reposer, reprendre des forces face à l'inhospitalité globale du système d'asile. Cet article insiste d'abord sur le thème de l'habiter, montrant que l'espace de vie des demandeurs d'asile est impropre à les protéger et qu'il ne leur donne pas la possibilité de recevoir, ce qui leur conférerait un pouvoir sur le lieu. À partir de ces difficultés à recevoir – alors même que recevoir constitue une envie centrale chez les demandeurs d'asile –, je croise le thème de l'habiter à celui de la sexualité, pour montrer que les difficultés à rencontrer des femmes (et *a fortiori* d'avoir une vie sexuelle), quand elles s'ajoutent à l'absence de travail et d'un foyer, prend une place importante dans la dévalorisation globale de la masculinité des demandeurs d'asile et leur exclusion des masculinités légitimes.

The life of asylum seekers in reception institutions is made up of waiting and a complex relationship to space. On both levels - temporal and spatial - they experience and feel an extreme sensory pressure of intranquillity that weighs on their identity and their ability to sustain relationships, to absorb the shocks of interactions to create a common sphere. This pressure makes it extremely precarious to create an intimate sphere in which to rest and regain strength against the overall inhospitality of the asylum system. This article begins by focusing on the theme of inhabitation. It shows that the living space of asylum seekers is not suitable for protecting them and that it does not give them the possibility of receiving, which would give them power over the place. From these difficulties to receive, however a central desire among asylum seekers, I cross the theme of inhabitation with that of sexuality, to show that the difficulties to meet women (and *a fortiori* to have a sexual life), when added to the absence of work and of a home, takes an important place in the global devaluation of the masculinity of the asylum seekers and their exclusion from the legitimate masculinities

INDEX

Keywords : asylum seekers, habitability, intimacy, everyday life, sexuality, masculinity

Mots-clés : demandeurs d'asile, habitabilité, intimité, vie quotidienne, sexualité, masculinité

AUTEUR

AUDRAN AULANIER

CEMS/EHESS

CeRIES/Univ. Lille

Institut Convergences Migrations

audran.aulanier@gmail.com